

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
De l'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le VINGT ET UN du mois de MARS
Commune de Rosnay

Ordre du jour :

- Délibération concernant le choix de l'entreprise pour un défibrillateur ;
- Mise en place du planning des élections présidentielles ;
- Questions diverses

Date de la convocation: 14 mars 2022

Étaient présents : Nicolas CARNOYE ; Dominique COULETEL ; Katia DEROUSSY-DUBOIS ;
Patricia GIANNETTA ; Philippe KHEDADI ; Julien PAUL ; Bérénice ROUSSIN ;
Armelle SAGET

Absent Pascal CARAVELLA

Excusés : Fabien GOBRÉAU donne son pouvoir à Bérénice ROUSSIN
Françoise BOUTROY donne son pouvoir à Patricia GIANNETTA

Secrétaire de séance : Bérénice Roussin

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le VINGT ET UN du mois de MARS, le conseil municipal de Rosnay s'est réuni et a délibéré selon l'ordre du jour mentionné dans la convocation du 14/03/2022.

La séance est ouverte à 19h30.

I. Délibération concernant le choix de l'entreprise pour un défibrillateur

Premier devis RESTENVIE automatique (2052€) ou semi-automatique (1716€)

Contrat de maintenance 240€ HT/an

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la mise en place d'un défibrillateur dans la commune.
Il est proposé des devis.

Les entreprises sont :

Entreprise Reste En Vie	: cout TTC :	2052 euros 1710 HT
Entreprise SCHILLER	: cout TTC :	1842 HT euros 1611,84 TTC (avec remise)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 10 voix Pour, 0 voix Contre et 0 voix d'Abstention de retenir l'entreprise SCHILLER pour un montant HT de 1842 euros, soit 1611,84 euros TTC.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

II. Mise en place du planning des élections présidentielles

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le 10 avril et le second tout le 24 avril de 8h à 19h.

10 avril 2022

8h00 – 10h45 : Marie-Françoise ÉBOUÉ ; François LAVAUD ; Armelle SAGET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

De l'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le VINGT ET UN du mois de MARS

Commune de Rosnay

10h45 – 13h30 : Françoise BOUTROY ; Joël DOMERGUE ; Patricia GIANNETTA

13h30 – 16h45 : Béatrice GOBRÉAU ; Philippe KHEDADI ; Alcino MARQUES

16h45 – 19h00 : Nicolas CARNOYE ; Dominique COULETEL ; Katia DEROUSSY-DUBOIS

24 avril 2022

8h00 – 10h45 : Marie-Françoise ÉBOUÉ ; François LAVAUD ; Armelle SAGET

10h45 – 13h30 : Françoise BOUTROY ; Joël DOMERGUE ; Julien PAUL

13h30 – 16h45 : Fabien GOBRÉAU ; Philippe KHEDADI ; Bérénice ROUSSIN

16h45 – 19h00 : Nicolas CARNOYE ; Dominique COULETEL ; Katia DEROUSSY-DUBOIS

III. Questions diverses

- L'association Gueux Football demande une subvention pour financer l'achat de matériel pour leurs nouveaux locaux ; 4 licenciés dans notre commune.

Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention **exceptionnelle** pour cette année au titre de l'achat de matériel neuf pour le nouveau complexe – d'un montant de 80€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 7 voix Pour, 3 voix Contre et 0 voix d'Abstention d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 80€ à cette association.

- L'association des 8 villages fait état de saturation du centre aéré et de la cantine à certaines périodes. Le Grand Reims réalise actuellement une étude de la carte scolaire et des évolutions de la population afin d'établir la nécessité ou non de rattacher certaines communes à d'autres écoles. La restitution de cette étude devrait se faire en juin 2022.
- L'extension du bâtiment de restauration n'est pas envisagée par le Grand Reims ; ils suggèrent la mise en place de 2 services de restauration ; il faudrait alors adapter les horaires de l'école.
- La CUGR met en place actuellement des détecteurs de CO2 dans les écoles.
- Une réunion est prévue avec la CUGR vendredi 29 mars sur les travaux de voirie à réaliser dans notre commune notamment (rue des Voyeux, rue des Bémonts sont à l'ordre du jour).
- Les travaux devant être réalisés à l'école (portes de placard, barrières à installer, gros-œuvre) doivent être pris en charge et suivis par le Grand Reims. Les menus travaux peuvent être faits par l'agent communal ; les bancs de la cour vont être poncés et repeints sur les beaux jours.
- Devis pour les panneaux des sentes – 7 sentes à équiper – 14 panneaux – TTC 1600€ avec le poteau et collier de fixation.
- Le site internet est actif et le référencement est en cours www.rosnay.fr . Une réunion de la commission communication est prévue mi-avril pour ajuster le contenu.
- Les travaux de l'église sont terminés. La réception des travaux sera faite prochainement.
- Fleurissement de la commune prévue le 7 mai sur un mode participatif avec les habitants.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h00.

Rosnay, le 21 mars 2022

Le Maire,

Nicolas CARNOYE

